

NOTE DE SYNTHÈSE BREVE ET SYNTHETIQUE N° 18
COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET ANNEXE
LOCATION DE SALLES ET SPECTACLES

Rapport présenté par Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA

Pièce jointe :

➤ *Compte administratif 2023 du budget annexe location de salles et spectacles*

A la clôture de l'exercice 2024, le compte administratif du budget annexe location de salles et spectacles fait apparaître avec les restes à réaliser un résultat global de :

Investissement : - 104 526,28 euros
Fonctionnement : 149 956,95 euros

Il ressort de ces résultats :

Un résultat positif de la section de fonctionnement de 149 956,95 euros.

Un solde négatif de la section d'investissement de - 38 690,54 euros et un solde négatif des restes à réaliser de l'exercice 2024 de - 65 835,74 euros, soit un besoin de financement de la section d'investissement de 104 526,28 euros.

Un excédent de fonctionnement de 45 430,67 euros qui est repris au budget supplémentaire 2025 pour contribuer à l'équilibre de la section de fonctionnement.

FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont constituées principalement d'achats de prestations de spectacles, charges de gestion courante (eau, électricité, entretien des salles...) pour un montant de 550 442,42 euros et des charges de personnel refacturées par le budget principal (87 222,87 euros).

Les recettes proviennent des achats de billets de spectacles par les usagers (115 979,15 euros) et des locations des salles (salles Beaudalet, Carroussel...) (103 381,16 euros)

Le budget principal a subventionné le budget annexe locations de salles et spectacles à hauteur de 520 000 euros.

INVESTISSEMENT

Les principaux investissements d'équipement ont été les suivants :

- Salle Beaudalet : Travaux de clôture : 4 074 euros
- Salle Horizon : Remplacement des poulies – réfection de toiture : 46 900 euros
- Salle Carroussel : Acquisition de sono : 2 949 euros
- Salles Carroussel et Horizon : Travaux d'accessibilité : 4 416 euros

Financement : Fonds propres, aucun emprunt n'ayant souscrit

Il est demandé au conseil municipal ;

D'APPROUVER le compte administratif 2024 du budget annexe location de salles et spectacles conformément au document budgétaire annexé